Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
N°472 du 15 Février 2016
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Congrès électif de la FTF:

Le nouveau bureau exécutif pour la bonne marche du football

P.7

Lt-Col Guy Kossi Akpovy

Procès Gbagbo :

Retour sur une semaine tendue à la CPI

Laurent Gbagbo (dt) à La Haye, le 28 janvier 2016.

P6

DÉBAT SUR LES RÉFORMES POLITIQUES AU TOGO:

De la nécessité de situer les responsabilités

P.4

PRÉSENTATION DU BILAN DES PRODUITS DE FNFI :

Des résultats encourageants qui nécessitent plus d'efforts

P.5

CONCOURS " JEUNE CITOYEN RESPONSABLE " :

L'ATDPDH encourage une trentaine de lauréats

P.6

Montée alarmante des mouvements djihadistes en Afrique et dans le monde

L'Union Musulmane du Togo veut prévenir plutôt que de guérir

P.3

Vue partielle de l'assistance lors de la rencontre, hier au Palais des congrès de Lomé

Les errements d'un parti en perte de vitesse :

L'ANC à travers sa jeunesse dit se battre pour les locales et les réformes

P.3

La jeunesse de l'ANC

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Montée alarmante des mouvements djihadistes en Afrique et dans le monde :

L'Union Musulmane du Togo veut prévenir plutôt que de guérir

Les attaques terroristes continuent de faire leurs vagues de destructions dans le monde entier et plus particulièrement dans la sous-région. Après les pays voisins comme le Nigéria, le Cameroun, le Niger, le Mali, le Burkina-Faso et bien d'autres victimes des actes terroristes, il n'y a plus de raison pour que le Togo attende, puisque le mal est déjà plus que réel et la menace bien imminente. Prendre en effet les dispositions urgentes le plus tôt possible, serait le mieux.

Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

La table d'honneur

Aussi, le palais des congrès a-t-il servi de cadre hier 14 février 2016 à une journée de réflexion organisée par l'Union Musulmane du Togo. " L'Islam et la consolidation de la paix au Togo et dans la sous-région " a été le thème retenu à cette séance de travail qui a regroupé plusieurs acteurs de la vie islamique de notre pays à savoir, imams, prédicateurs, dignitaires, responsables d'associations et organisations non gouvernementales. Etaient également présents, l'ancien ministre Atcha Titikpina, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Directeur Général Togocel, Atcha Dédji Affo et le Président de la CNDH, Alilou Cisse.

Le DG Atcha Dédji-Affoh lors de son intervention

Naturellement, l'objectif de cette journée de réflexion est de prévoir les dispositions à prendre afin de mettre le Togo et la sous-région ouest-africaine à l'abri des actes terroristes déguisées en mouvements djihadistes.

Pour ce faire, tous les acteurs seront amenés à prendre conscience du danger que le Togo, la sous-région, le continent africain et au-delà, toute l'humanité courent en ces derniers temps. C'est en cela qu'il urge dès à présent de prendre des précautions nécessaires afin d'éviter que nos populations ne subissent les actes barbares et inhumains de ces adeptes du terrorisme aveugle dénué de tout fondement. Aussi, ce combat contre le Boko Haram et groupes Djihadistes ne saura-t-il être celui d'un groupe de personnes ou du gouvernement tout seul, c'est bien au-delà, une affaire de tous, puisque nul n'est épargné par ce fléau qui donne du souci à toute la communauté humaine.

Deux conférences animées respectivement par le professeur Adjita et l'imam Sani Karim ont meublé les travaux de cette journée de réflexion.

Dans son exposé, le professeur Adjita a tenu à rappeler qu'Allah, le Dieu de tous les humains nous a créés pour l'adorer dans la paix et la tolérance, de ce fait, tuer les enfants de Dieu au nom d'Allah sort des recommandations prescrites aussi bien par l'islam que par les valeurs morales.

L'Imam Sani, quant à lui, s'est appesanti, dans son exposé, sur le thème " Djihad " et sa signification réelle. Selon le conférencier, le concept djihad est détourné de son sens. Le djihad que recommande le prophète Mahomet, précisait-il, n'appelait ni à la violence, ni au meurtre, ni à la destruction d'édifice. La conception même du terme djihad selon l'Imam Sani trouve sa signification exacte dans le combat personnel de tout fidèle qui se refuse le mal sous toutes ses formes. " Nulle part dans le coran, il n'y a aucun verset qui prône la violence ni l'autorisation de tuer pour quelle raison que ce soit. ", lançait-il.

Vue partielle de l'assistance

S'agissant de la fausse interprétation du Coran, l'Imam rappelle que tout musulman auteur d'un crime ne connaît pas ses préceptes. L'islam est une religion qui prêche l'acceptation de l'autre, y compris les païens et tout croyant des confessions religieuses autres que l'islam. Raison pour laquelle la religion islamique appelle à une collaboration et au bon voisinage du musulman dans le milieu où il vit.

Le Directeur Général de Togocel, Atcha Dedji, dans son intervention à cette journée de réflexion, a saisi l'occasion pour appeler les jeunes musulmans au respect de la chose publique et des institutions de la République. Il déplore le fait qu'il arrive souvent que certains jeunes, sous prétexte que ceux qui incarnent les institutions de la République ne sont pas des Dieux, refusent de leur devoir respect et soumission conformément aux lois de la République alors que l'islam même enseigne l'obéissance à l'autorité publique.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Yark Damehame s'est confié à la presse à la fin des travaux. Dans ses déclarations, il a d'abord félicité l'Union Musulmane pour cette initiative noble et salutaire qui permettra à coup sûr au Togo de demeurer un Etat paisible et stable, des qualités légendaires et proverbiales qu'on lui connaît depuis des lustres.

Le ministre a conclu en rassurant tout un chacun que le gouvernement apportera le soutien nécessaire à l'Union Musulmane du Togo car, rappelle-t-il, ce combat est la préoccupation de tous et ne saura rester l'apanage d'une organisation aussi spécialisée et puissante soit-elle.

Tchagnao

Les errements d'un parti en perte de vitesse :

L'ANC à travers sa jeunesse dit se battre pour les locales et les réformes

Halte à la duplicité et à une vaine errance politique

Le parti de Fabre suffisamment affaibli par ses graves incongruités et inconvenances politiques à des moments cruciaux cherche des aubaines pour se rattraper et se faire une bonne image auprès des populations mais tout porte à croire que tous ses efforts restent non seulement vains, mais aussi l'enfoncent de plus belle. Comme un nageur pris par le cours d'un fleuve et croyant toujours savoir bien nager, l'ANC continue de s'embourber dans ses contradictions politiques indescriptibles croyant berner les populations et les militants. Il est aussi bien vrai que celui qui se baigne dans une eau profonde se rend difficilement compte que son dos se fait voir. C'est bien le cas de l'Alliance Nationale pour le Changement qui se ridiculise à chacune de ses sorties médiatiques ces derniers temps.

La jeunesse de l'ANC (Photo archives)

En effet, la question des élections locales et des réformes restent cette fois-ci la seule arme que ce parti compte exploiter pour occulter sa fourberie politique dont il s'est rendu coupable lors des échéances électorales dernières. Après Jean-Pierre Fabre, Eric Dupuy, Isabelle Ameganvi, c'est le tour de Jean Eklou de vouloir sortir l'ANC de ses pétrins dans un ordre de discours politique intenable.

Le dimanche 7 février 2016,

Suite à la page 4

Débat sur les réformes politiques au Togo:

De la nécessité de situer les responsabilités

L'organisation des élections locales au Togo est devenue depuis quelques semaines la préoccupation de la classe politique de l'opposition. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors de son discours à la nation le 02 janvier dernier avait évoqué l'amorce de la feuille de route sur les réformes politiques telles que la décentralisation et les locales. Cette déclaration a donné matière à polémique dans le giron politique.

Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson (CDPA)

Jean-Pierre Fabre (ANC)

Depuis lors, l'opposition multiplie des stratégies par des tournées de sensibilisation auprès des populations pour leur parler de la nécessité d'organiser les élections locales. La CDPA, au cours de ses tournées, a toujours surfé sur une stratégie selon laquelle, le pouvoir fait feu de tout bois pour renvoyer les locales aux calendes grecques. Même son de cloche dans les rangs de l'ANC, parti le plus extrémiste de l'opposition, qui parle de mauvaise foi du parti au pouvoir à bloquer les réformes pour se maintenir au indéfiniment au pouvoir. Cette manière trop délibérée de voir les choses suscite des interrogations.

On est tenté de se poser légitimement la question de savoir si c'est le parti au pouvoir qui constitue un véritable blocage aux réformes constitutionnelles et institutionnelles ?

Dans ce cas d'espèce, il convient de se plonger dans l'historique de ces réformes politiques pour situer l'opinion.

Avant la tenue de l'élection présidentielle d'Avril 2015, l'opposition a soutenu l'argumentaire d'opérer les réformes politiques que sont la limitation du mandat présidentiel, le scrutin à deux tours, le cadre et le découpage électoral et bien sûr le l'organisation des locales. Dans la fièvre de l'organisation de la présidentiel, il nous en souvient que, Jean-Pierre Fabre avait cherché à prendre langue avec le chef de l'Etat. Le président Faure lui avait rappelé que les réformes politiques sont du ressort de la commission des lois à l'assemblée nationale. Lorsque les partis parlementaires se sont retrouvés pour y plancher, UNIR à lui seul n'atteignait pas les 4/5 pour opérer les reformes.

Il fallait que l'ANC pèse dans la balance.

Les députés ANC ont fait des pieds et des mains pour bloquer ces reformes en évoquant un sujet qui n'était même pas à l'ordre du jour : la répartition des ressources de l'Etat. Dans la foulée, un conclave avait été organisé par l'opposition pour parler de ces reformes et éventuellement choisir un candidat unique. Tous les autres partis de l'opposition qui ont pris part à cette rencontre ont conditionné leur participation à la présidentielle aux reformes politiques. Seul l'ANC de Jean-Pierre Fabre s'est engagé dans la course à la présidentielle quel que soit le prix à payer.

Aujourd'hui, toutes les gesticulations de l'opposition qui jette l'anathème sur le pouvoir, ne sont que dérisoires. Le pouvoir a toujours manifesté son désir de voir les réformes être opérées en respectant les principes démocratiques. Les réformes doivent être opérées mais dans les règles de l'art qui veulent que celles-ci se fassent après l'aval de la commission des lois au parlement.

La décentralisation doit devenir une réalité au Togo mais l'opposition doit avoir le courage d'expliquer à ses militants que le blocage ne provient pas du pouvoir. C'est ensemble que les partis parlementaires doivent s'y plancher.

Ensuite, la charge reviendra au gouvernement et à la CENI de jouer leur rôle dans l'organisation de ces élections.

Nouvelle Opinion

Les errements d'un parti en perte de vitesse :

L'ANC à travers sa jeunesse dit se battre pour les locales et les réformes

Halte à la duplicité et à une vaine errance politique

Suite de la page 3

le bureau de la Jeunesse de l'ANC(JNC) a organisé un meeting de sensibilisation et d'information à Bè Gakpoto à l'intention des jeunes de la fédération du deuxième arrondissement, dit-on. D'après les premiers responsables de la JNC, ce meeting s'inscrit dans un vaste programme de sensibilisation et d'information ayant pour objectif d'amener la jeunesse togolaise à réfléchir sur la nécessité des réformes institutionnelles et constitutionnelles et électorales ainsi que les locales. Le Président de la JNC, Jean Eklou estime pour sa part que les réformes politiques sont une condition sine qua non à l'avènement de l'alternance politique au Togo.

C'est assez curieux de voir aujourd'hui l'ANC, comme pour se moquer des Togolais, venir étaler ces genres de discours tout à fait contraire au comportement qu'il affiché dans un passé récent surtout lorsqu'on se souvient que les premiers responsables de ce parti ont affirmé que si c'était à refaire, l'ANC referait les mêmes choses (aller aux élections sans les réformes). N'est-ce pas trop facile de soutenir une chose et son contraire dans un espace de temps aussi court ? Le devoir de mémoire nous oblige à cet effet de rappeler ceci :

Lorsqu'il s'était agi à la veille de la dernière présidentielle de trouver un consensus autour des réformes avant l'élection, l'ANC au nom de l'effet immédiat de la loi portant limitation du mandat présidentiel s'est opposée à un compromis politique selon lequel une dernière candidature de Faure Gnassingbé soit acceptée en contrepartie des réformes.

En d'autres termes, pour l'ANC, si les réformes devraient permettre à Faure de briguer un nouveau mandat présidentiel (celui en cours), pas question de s'entendre.

Aujourd'hui, Faure Gnassingbé a encore plus d'un mandat au moins devant lui même si les réformes venaient à être opérées. Alors que veut exactement ce parti ? Et que va-t-il exiger lors des débats pour ne pas se contredire ? L'ANC qui s'opposait à un seul mandat de plus pour Faure Gnassingbé va-t-elle aujourd'hui lui concéder deux après son extrémisme aveugle? A quoi aura donc servi son slogan " avec ou sans les réformes, nous irons aux élections et nous aurons l'alternance politique ? "

Et comment peut-on réclamer à la fois les locales et les réformes si ce n'est des discours creux pour encore se faire racheter auprès des populations désabusées ?

Pour la plupart des observateurs de la scène politique togolaise, si l'ANC court aujourd'hui dans tous le sens pour réclamer les réformes qu'elle a eu à sacrifier pour des raisons qui lui sont propres, c'est parce qu'elle sait que dans un futur proche, ces réformes auront lieu. De toutes les façons, tous les Togolais attendent de voir l'attitude que vont adopter les premiers responsable de l'ANC le moment venu.

Apo

POUR VOS ANNONCES, PUBLICITÉS ET PUBLI-REPORTAGES APPELEZ LE 91 36 37 55

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Diretceur de Publication:
El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
Agbékponou Junior

Rédacteurs :
Tchagnao
El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Pierre Pouli

Imprimerie:
La Colombe

Tirage :
2.000 exemplaires

Présentation du bilan des produits de FNFI :

Des résultats encourageants qui nécessitent plus d'efforts

Après une rencontre tenue avec les partenaires de services financiers du Fond National de la Finance Inclusive (FNFI), les responsables ont eu à échanger le jeudi 11 février à FOPADESC avec différentes Fédérations notamment la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers (FEBESEF) et les fédérations du ministère du développement à la base.

Ouvert par Mme TOMEGAH DOGBE ministre en charge du développement à la base de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, cette réunion a permis aux uns et aux autres de dresser le bilan de FNFI de 2013 à 2015 et de voir sur quel plan ils pourront ensemble mieux planifier 2016 pour l'atteinte de leur objectif.

La Finance Inclusive s'appuie principalement sur les groupements à la base ; c'est pourquoi très tôt l'équipe de FNFI s'est mise aux côtés de ses groupements et fédérations pour l'atteinte des résultats. Une collaboration qui a permis aux micros finances de bien identifier les bénéficiaires sur le terrain et ensuite de les former sur comment rembourser le crédit.

Pour l'année 2015, un travail d'efficacité a été fait sur le terrain par l'ensemble des acteurs car, il ya eu pas mal de bénéficiaires qui sont rentrés dans le deuxième cycle à l'instar de la préfecture de Tône, et de Cinkassé qui ont eu de très bonne performance dans la région des savanes.

Des performances qui ont été réalisées grâce à l'implication active des préfets, des chefs

La table d'honneur

cantons et des fédérations. Ce qui a permis aux premiers bénéficiaires du produit APSEF de bien rembourser leur crédit. De bons exemples sont à relever aussi dans les préfectures de la Kozah, d'Assoli, de Doufelgou, Golfe et d'Ogou où le produit AGRISEF a pris le dessus sur APSEF avec la prédominance des activités agricoles dans la région. Avec le produit AGRISEF plus de 80000 bénéficiaires ont été touchés au lieu de 60000 prévus par le FNFI. Pour l'AJISEF sur 20000 seuls 8000 jeunes ont été touchés.

Selon le rapport, des efforts sont consentis. Cela nécessite plus de sensibilisation surtout sur le produit APSEF et aussi sur le remboursement des crédits. Pour les perspectives à venir, la ministre DOGBE avec toute l'équipe envisage de mettre en place une synergie d'action entre les fédérations des bénéficiaires des services financiers, les fédérations de groupements, les comités villageois de développement, les chefs canton ainsi que les préfets en vue d'une meilleure utilisation des produits FNFI.

" Ce sera un travail qui va se poursuivre pour la plus grande satisfaction des populations à la base ", a-t-elle déclaré. C'est l'occasion pour elle de saluer une fois encore cette vision du Chef de l'Etat qui leur a permis de renforcer davantage le développement inclusif. D'où elle réitère leur engagement total pour la concrétisation de cette vision en fait où 380 000 personnes sont attendues pour cette année 2016.

Elom

CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 10 FEVRIER :

La question de la naturalisation, la politique agricole, la stratégie nationale de la mer...à l'ordre du jour

Le conseil des ministres s'est tenu, mercredi 10 février 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Le conseil s'est poursuivi par la tenue d'un séminaire ouvernemental qui a permis d'approfondir certaines questions spécifiques, compte tenu de leur importance.

Au cours des travaux de ce jour, le conseil a adopté un (01) décret et a écouté une (01) communication.

Le décret adopté par le conseil porte autorisation d'acquisition de nationalité togolaise par voie de naturalisation au profit de trois (3) requérants.

Conformément aux dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n° 78-34 du 07 septembre 1978, portant code de la nationalité togolaise, modifiée par l'ordonnance n° 80-27 du 06 octobre 1980, l'obtention de la nationalité togolaise fait suite à la renonciation par les requérants à leur nationalité d'origine, ainsi qu'aux documents d'identification y afférants.

La communication présentée au conseil est relative à l'épidémie de méningite dans le district sanitaire de Dankpen.

Il ressort de cet exposé qu'à la date du 08 février 2016, 197 cas dont 16 décès ont été enregistrés des suites de cette épidémie.

Des dispositions urgentes ont été prises par le gouvernement, sur instruction du Chef de l'Etat,

Le Président Faure Gnassingbé

dès le déclenchement de cette épidémie. Ces dispositions urgentes ont consisté en la surveillance des premiers cas, l'identification du germe de l'épidémie, puis à l'information et à la sensibilisation adéquate des populations sur les règles d'hygiène et les symptômes devant servir d'alerte en vue d'une consultation précoce.

Des mesures préventives ont également été prises et ont permis d'isoler les malades, de commander les vaccins par une procédure accélérée, et d'installer une cellule de coordination au niveau du ministère de la santé pour une meilleure synchronisation des interventions. Ces plans d'urgence engagés visent à circonscrire l'épidémie et à l'endiguer.

Le conseil a salué la forte collaboration et la mobilisation des autorités religieuses, administratives et traditionnelles, de même que l'ensemble de l'équipe soignante et les partenaires techniques et financiers dont l'OMS qui s'emploient à résorber cette crise sanitaire.

Au titre du séminaire gouvernemental, le conseil a examiné le document de politique agricole nationale pour la période 2016-2030 et la réforme du système de distribution des engrais.

Centrée sur une approche de développement intégré, la nouvelle politique agricole nationale est basée sur les succès des précédentes politiques qui ont permis au Togo d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Cette politique permet d'accompagner la nouvelle vision agricole qui vise à accentuer la sécurité alimentaire et à dégager des excédents non seulement pour l'exportation mais aussi pour venir en appui à la mise en place des unités industrielles agroalimentaires.

La réforme du système de distribution des engrais, quant à elle, vient répondre au faible pouvoir d'achat des producteurs agricoles et relancer la productivité agricole. A terme, il permet au gouvernement de relever le volume disponible des engrais en mettant en place un circuit de distribution élargi et en subventionnant l'achat d'engrais pour les paysans les plus vulnérables.

Le conseil s'est enfin penché dans le cadre du séminaire gouvernemental sur l'examen de la stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Cette stratégie nationale vise à renforcer la sureté et la sécurité maritimes du Togo, à promouvoir les opportunités d'emplois et le partenariat public-privé, à moderniser le tourisme tout en développant son économie bleue et en gérant durablement l'environnement marin.

Il apparait que la stratégie nationale se fonde sur la vision selon laquelle un domaine maritime prospère, sûr et pacifique pour tous favorisera l'émergence d'un développement écologique durable et une création de richesses. Dans ce sens, la stratégie togolaise pour la mer et le littoral est partie intégrante de l'architecture de la stratégie intégrée pour les mers et les océans, horizon 2050 adoptée le 6 décembre 2012 et de la stratégie maritime intégrée de la CEDEAO adoptée en 2013.

L'objectif de cette stratégie appelle à rester attentif aux évolutions du domaine maritime, qu'elles soient de nature sécuritaire, environnementale, économique ou institutionnelle, et à adapter les moyens et les décisions en fonction des besoins préalablement identifiés.

Enfin, trois (03) décrets de nomination ont été adoptés au titre du ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine.

Fait à Lomé, le 10 février 2016

Le Conseil des ministres

Coopération :

Le PNUD fait don d'un véhicule au ministère en charge du Développement à la base

Des institutions internationales continuent de manifester leur satisfaction en ce qui concerne l'engagement des autorités togolaises à offrir de meilleures conditions de vie et de travail à tous les togolais. Les différents programmes pilotés par des ministères nécessitent des moyens en logistique et autre nature.

C'est ce qui explique l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui a offert un véhicule tout terrain au ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le mercredi 3 février à Lomé. Ce matériel roulant d'une valeur de 13 millions de F CFA est destiné à soutenir la mise en œuvre du Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle (PN-PTFM). L'objectif visé à terme est de renforcer la capacité opérationnelle de la cellule de coordination de ce programme.

Les clés du véhicule ont été remises à la ministre en charge du Développement à la Base par la représentante résidente du PNUD, Mme Khardiata Lo N'diaye, en présence de quelques membres du personnel des deux structures.

La ministre Tomégah-Dogbé a témoigné la gratitude du gouvernement au PNUD pour ses appuis multiformes à l'amélioration du cadre de vie des populations rurales en leur facilitant l'accès aux services énergétiques fiables.

Elle a promis que ce véhicule sera utilisé à bon escient pour le bonheur des couches vulnérables et des populations rurales. Mme Lo N'diaye a réitéré l'engagement de son institution à accompagner l'exécutif togolais pour la réalisation des objectifs nationaux de développement orientés vers la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle a précisé qu'en 2015, le PNUD a apporté un appui de plus de 150 millions de F CFA à ce ministère pour la réalisation des différents projets et programmes.

Initié en 2009 par le ministère du Développement à la Base, le PN-PTFM contribue à l'accroissement des revenus et à l'amélioration des services sociaux de base, tel que l'éducation, la santé et l'hydraulique en faveur des populations rurales en particulier les jeunes et les femmes à travers un accès élargi aux services énergétiques. Mille plateformes multifonctionnelles seront réalisées à l'horizon 2020.

A ce jour, 100 sont déjà installées.

Pouli

Sensibilisation sur les faux médicaments :

Le Club RFI du Togo attendu les 11 et 13 août à Kara

Enrayer le phénomène de faux médicaments constitue l'un des objectifs du club RFI Togo. Les premiers responsables de ce club estiment que ces médicaments sont à l'origine de près de 1800 000 de décès dans le monde entier chaque année.

Pour mieux amener la population à prendre conscience du réel danger, les autorités administratives et traditionnelles et le club Rfi-Togo organisent du 11 au 13 Août dans la région de la Kozah une grande campagne de sensibilisation sur le trafic des faux médicaments.

Après la première phase de Kpélé Adeta où l'évènement a été placé sur le thème : " les professionnels de la santé et les médias contre les faux médicaments ".

L'édition de cette année sera l'occasion pour le Club des auditeurs de Rfi, en partenariat avec l'ordre national des pharmaciens, les praticiens et les médias de mieux expliquer à la population les méfaits de ces médicaments contrefaits.

En provenance du Nigéria, du Ghana et d'Asie, ces produits toxiques sont particulièrement graves à l'organisme humain. C'est le lieu d'appeler tout le monde à plus de vigilance.

Elom

Concours " jeune citoyen responsable " :

L'ATDPDH encourage une trentaine de lauréats

L'Association Togolaise de Défense et de Promotion des Droits Humains (ATDPDH) a procédé vendredi 12 février dernier à la remise des prix aux lauréats du jeu concours " jeune citoyen responsable " édition 2015, à son siège à Lomé.

Au total 31 lauréats ont été récompensés sur quatre vingt dix-neuf (99) qui ont participé à ce concours. Le but visé est de susciter l'intérêt de la jeunesse sur les questions et valeurs de la citoyenneté, de droits de l'homme ainsi que de la culture de la paix.

Elly Hyvers, directeur exécutif de l'association, a exprimé son satisfécit au regard de l'engouement suscité par le concours chez ces jeunes qui, des quatre coins du Togo, ont abattu un travail assez remarquable.

" Nous avons la conviction, au regard de leur travail, qu'ils inscriront ces valeurs dans leur quotidien pour une paix durable dans notre pays. ", a-t-il déclaré

Les trois premiers lauréats sont repartis avec une enveloppe de 10.000 F CFA, un dictionnaire anglais- français, un manuel de formation en droits de l'homme, un t-shirt, un calendrier de l'ATDPDH, le livret de la constitution togolaise, des dépliants, des porte-clés. Les autres lauréats ont reçu le même lot de cadeaux et une enveloppe de 5000 F CFA.

Les lauréats ont fait part de leur reconnaissance et se sont engagés à propager ces valeurs citoyennes indispensables à tous les Togolais.

Démarré depuis le 21 novembre 2015, " jeune citoyen responsable " qui a pris fin le samedi 6 février dernier par la proclamation des résultats qui est à sa troisième édition et suscite beaucoup d'intérêt auprès de la jeunesse togolaise. Pour preuve, les lauréats sont issus d'une quinzaine de localités allant de Lomé à Dapaong.

Ceci s'explique également par la mise à contribution de la radio nationale ainsi que de la presse privée par l'ATDPDH qui fait des droits humains son cheval de bataille.

Pierre

Procès Gbagbo :

Retour sur une semaine tendue à la CPI

Le procès à la CPI de l'ancien président ivoirien et de son bras droit de l'époque, avance très lentement. Laurent Gbagbo à La Haye, le 28 janvier 2016.

Laurent Gbagbo à La Haye, le 28 janvier 2016.

Une nouvelle semaine d'audience s'est achevée vendredi à la Cour pénale internationale dans le procès de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo et de son ex-bras droit Charles Blé Goudé pour crimes contre l'humanité. Les travaux avancent lentement et dans un climat de tension, après la bourde de vendredi dernier lorsque la cour a fait fuiter par erreur les noms de plusieurs témoins protégés à cause d'un micro resté ouvert pendant un huis clos. Seuls trois témoins ont être interrogés depuis le début du procès le 28 janvier sur les 138 promis par l'accusation.

Un témoin qui s'emporte. Des avocats qui reviennent sans cesse sur les mêmes questions. Un président de tribunal qui demande aux parties d'accélérer le rythme. Le climat a été tendu cette semaine à La Haye. " Si ça continue comme ça, on va finir ce procès en 2050 ", a même lâché lundi le juge Tarfusser visiblement excédé.

Il faut dire que pour lui la semaine débutait assez mal. Le juge a été contraint d'adresser des excuses publiques au nom de la Cour après la fuite de vendredi dernier. Un incident encore présent dans les esprits. Pour preuve : le substitut du procureur qui à plusieurs reprises cette semaine demande à vérifier que les micros sont bien coupés cette fois au moment des huis clos.

Première larmes

Autre source de tension : l'insistance du principal avocat de Laurent Gbagbo à appeler son client " Président Gbagbo ". Un terme jugé inapproprié par la représentante des victimes. Après réflexion, le juge lui donne raison. Ce sera donc " Monsieur Gbagbo ". Il n'y a pas de président qui tienne dans le prétoire.

Finalement, pour ramener un peu de solennité dans la Cour, il faudra les premières larmes de ce procès, jeudi. Celles d'une victime de la marche d'Abobo du 3 mars 2011, dont la voisine est morte ce jour-là.

Les audiences vont se poursuivre de lundi à mercredi. Puis le procès observera une pause de trois semaines avant de reprendre.

Source : rfi.fr

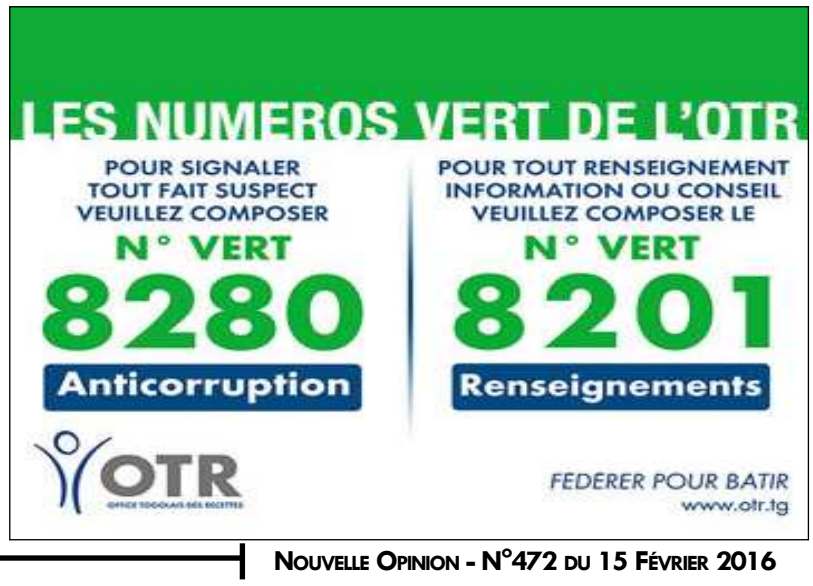

Congrès électif de la FTF:

Le nouveau bureau exécutif pour la bonne marche du football

Après plusieurs années de crise à la Fédération Togolaise de Football, le comité de normalisation dirigée par l'ancien ministre des sports M. Horatios Fréitas, a fini par jouer sa partition avec la tenue du congrès électif qui s'est soldé par l'élection du colonel Guy Kossi Akpovy à la tête de cette instance dirigeante du football togolais.

Le nouveau bureau de la FTF

Ce congrès qui s'est déroulé le samedi dernier à l'hôtel Sarkawa a réuni plusieurs acteurs du football.

Le colonel AKpovy, avec 26 voix a eu raison sur ses adversaires que sont, WONA Germain qui a totalisé 16 voix contre 06 pour Gerson DOBOU. Le nouvel élu à la Fédération Togolaise de Football a quatre ans, selon les textes pour redresser le football longtemps plongé dans une crise sans précédent. Sans aucune contestation, cette élection a permis de comprendre que presque tous les togolais sont enfin décider à faire table rase de tous les problèmes qui ont miné ce sport roi et à repartir sur de nouvelles bases pour remettre au goût du jour cette discipline qui réuni les peuples.

La nouvelle équipe, composée de 10 membres aura la lourde charge de redynamiser le football togolais longtemps mis à la traîne par les turpitudes des acteurs. Elle devra également redorer son blason pour la reprise des championnats de la D1 et de la D2 qui ont connu une période d'interruption et d'amener l'équipe nationale à être au rendez-vous des grandes compétitions internationales.

Lors de son discours le nouveau président de la FTF, n'a pas hésité à tendre la main aux vaincus et à les inviter tous à faire en sorte qu'une nouvelle image soit donnée au football togolais.

Le nouveau bureau prend fonction ce lundi 15 février à la suite d'une cérémonie de passation de service qui aura lieu au siège de la FTF entre le comité de normalisation.

Kodjovi

Au Mexique, le Pape François appelle à lutter contre la corruption

Au premier jour de sa visite apostolique au Mexique, le pape François a été accueilli officiellement au palais présidentiel de Mexico, avant de rencontrer les évêques du pays devant lesquels il a prononcé un discours sans langue de bois. Retour sur les premiers mots du pape sur le sol mexicain.

Avec notre envoyé spécial et notre correspondant à Mexico, Antoine-Marie Izoard et Patrick John Buffe

A la tête d'un pays majoritairement catholique, mais d'un Etat laïc, le président mexicain a salué le pape François comme un leader sensible et visionnaire, un pape réformateur accueilli à bras ouverts par le peuple mexicain.

Le pape françois (g) et le président mexicain Enrique Pena Nieto au Palacio Nacional, le siège du gouvernement. Mexico City

Solennellement reçu dans le majestueux Palais national de Mexico, le pape François a pour sa part souligné la responsabilité personnelle de chacun pour le développement du pays, assurant que la recherche du privilège de quelques-uns était un terrain fertile pour tous les maux. " Tôt ou tard, la vie en société devient alors un terrain fertile pour la corruption, le trafic de drogue, l'exclusion des cultures différentes, la violence et même la traite des personnes, les enlèvements et la mort. Ce qui provoque des souffrances et freine le développement ", a déclaré le pape François...

Source : rfi.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE D'UN NOUVEAU CAHIER DE CHARGES TOGOCEL ENGAGE POUR UNE AMELIORATIONDE LA QUALITE DE SESRESEAUX 2G/3G

Kara, le 25 janvier 2016 - Dans le cadre de l'amélioration continue de ses réseaux 2G/3G, TOGO CELLULAIRE vient de signer ce 25 janvier un cahier de charges avec l'Autorité de Réglementation des Postes et des Télécommunications en présencede son Ministère de tutelle, le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique.

Ce cahier des charges a pour but de garantir une bonne couverture des populations sur le territoire national ainsi qu'une qualité de service irréprochable sur le réseau mobile (qualité auditive et qualité de la navigation internet).

Déjà au second semestre de l'année 2015, **Togo Cellulaire** a réalisé des investissements importants sur son réseau qui ont permis des améliorations très significatives en termes de couverture des populations (+14% pour la 2G et +174% pour la 3G à horizon de juin 2016 par rapport à juin 2015) et de qualité de service qui sont d'ores et déjà visibles et appréciées par les clients. Ces investissements seront poursuivis et amplifiés en cohérence avec les exigences du cahier des charges portant notamment sur l'amélioration de la qualité des réseaux 2G/3G.

TOGO CELLULAIRE peut dès à présent annoncer que son plan d'investissements lui permettra d'être au rendez pourl'ensemble de ses obligations. C'est pourquoi, par cette signature, **TOGO CELLULAIRE** réitère son engagement à offrir un service de qualité à sa clientèle afin de maintenir son leadership sur le marché de la téléphonie mobile au bénéfice du TOGO et des Togolais.

Pour obtenir plus d'informations : ***togocel@togocel.tg***
Page Facebook : ***www.facebook.com/Togocel***
Site web : ***www.togocel.tg***
Contact presse : ***Mlle OURO SAMA Djawadatou : +22892277170***

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1er Juillet 1998. **TOGO CELLULAIRE** s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évertue depuis 18 ans à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. AffohATCHA-DEDJI.

JEU SMS « COUPLE SAINT VALENTIN »

- ✓ Il est destiné aux couples d'abonnés TOGOCEL déjà constitués (mariés, fiancés, copains, etc.), désireux de renforcer leurs liens d'amour ou d'amitié à l'occasion de la Saint Valentin.
- ✓ Il est basé sur l'échange de SMS entre les partenaires du couple.

COMMENT Y PARTICIPER ?

1. Entrez dans le menu « message texte » ou SMS de votre téléphone mobile ;
2. Tapez le numéro de téléphone de votre partenaire :
   Ex : Si votre numéro de téléphone est le 90 04 91 25 et celui de votre partenaire 90 04 91 26, il faudra écrire dans votre SMS 90 04 91 26.
3. Envoyez le SMS ainsi composé au numéro court 991 ;
4. Votre partenaire recevra un message l'invitant à confirmer sa volonté de participer au jeu avec vous en envoyant « oui » au 991.

COMMENT CORRESPONDRE ?

Une fois que votre partenaire accepte votre invitation, vous recevrez une notification SMS validant votre inscription et vous pourrez commencer à correspondre. Pour cela il vous suffit d'écrire un message et de l'envoyer au numéro 991. Ce SMS sera automatiquement transmis à votre partenaire. En recevant ce message en provenance du 991, celui-ci (ou celle-ci) pourra à son tour vous répondre par le même canal.

COMMENT GAGNER ?

Les gagnants seront sélectionnés parmis ceux qui auront échangé le plus de SMS sur le numéro 991.

LES LOTS À GAGNER

Billet d'avion Lomé-Abidjan-Lomé, Pack 3G (Smartphone+Kit 3G+1Go) et divers lots.

GRANDE NUIT DE L'AMOUR & DE L'AMITIÉ

- Date : Dimanche 14 février 2016
- Lieu : Site de Togocel à côté de la Direction Générale de TOGO TELECOM à GTA
- Heure : A partir de 16h00